



# Vivre à Arbin



Vie du Village

Vœux du Maire 2010

Lettre n°10.

Bien cher Albinus,

« **Que la mondeuse coule à flots** ». C'est en ces termes que le Maire Carlo APPRATTI a conclu sa cérémonie des vœux le 8 janvier. Vue la quantité de nourriture proposée dans un buffet pantagruélique, c'est sûr qu'il en fallait des litres pour faire descendre tout ça !

Mais dis-moi, je me pose la question : est-ce bien la vocation d'une Commune de nourrir et d'abreuver en abondance les invités à une telle cérémonie ? Je ne le pense pas. Souviens-toi je t'en avais déjà parlé l'an dernier. Cela devient indécent par les temps difficiles que l'on connaît. Pire il n'y avait pas que des habitants d'Arbin.

Voilà une fois encore un bien mauvais exemple de l'emploi de notre argent !

Ecoeuré je suis, mais je vais quand même te faire un résumé des différentes interventions, car toi qui n'as pu te déplacer tu attends certainement cette lettre.

Cette cérémonie prévue à 20h a débuté avec 15 minutes de retard. Incorrigibles ces savoyards ! Ce 1/4 heure immuable.

Petite chambrée, à peine 150 personnes à mon avis dont bon nombre d'enfants. C'est vrai que le lendemain il n'y avait pas classe. D'autres raisons évoquées par le Maire : le temps, un concert à Montmélian, mais dixit ce dernier : « Chacun fait comme il veut » Ben heureusement ouais ! Il ne manquerait plus que les citoyens en soient contraints !

\*\*\*

En préambule le Maire a présenté ses 4 adjoints et rappelé les fonctions de chacun au sein du Conseil. Le bulletin municipal nous avait, en juin 2008, précisé tout cela. Pourquoi pas ?

Le Maire les a chaleureusement remerciés et il a précisé qu'il était heureux de pouvoir compter sur eux car « Mes journées sont longues et bien remplies par mon activité professionnelle ». Puis il a remis une écharpe de Maire à son 1<sup>er</sup> adjoint. Son idée première était d'en remettre une à chacun des adjoints, mais ceux-ci ont jugé qu'une seule suffisait. Bien d'accord avec eux, d'autant que je cherche toujours dans quelle occasion on peut avoir besoin de 2 écharpes. Si tu as la réponse je suis preneur.

Puis nous sommes entrés dans le vif du sujet :

**Concours de taille de la vigne** : celui-ci aura lieu le 30/01 et les tailleurs seront accueillis au Domaine Genoux. Opération qui se déroule depuis longtemps et chaque année dans une commune différente.

**Remerciements** : à Mme Santais, Mr Rinchet, Mr le Commandant de la Brigade de Gendarmerie, le Père Fresso, et aussi l'ensemble de l'assemblée : « Cette tradition vous l'appréciez...c'est un moment de convivialité...sans vous ce moment chaleureux, privilégié et de rencontre n'existerait pas ». Oui bien sûr !

**Excusés** : ont été excusés Mrs Pasteur et Bartolo pour ennuis de santé, la comptable de la Commune Mlle Perceval, puis : Mr le Préfet, Mr Hervé Gaymard, Mr Louis Besson, Mr Jean-Pierre Vial, Mr Michel Bouvard et enfin Mme Bernadette Laclais Maire de Chambéry qui viendra peut-être en fin de soirée. Mon Dieu que de personnalités ! Ça fait bien de citer tout ce beau monde, mais sans rire, pensait-il que ces notables allaient venir à Arbin ?

**Les projets 2010** : le Maire a assuré que l'ensemble de son équipe et lui-même étaient à nos côtés. S'agissant du passé tout est dit dans les bulletins municipaux. Ah, j'aurai l'occasion dans les prochains jours de te donner mon sentiment sur celui de décembre. C'est un très bel album photos.

**ZAC du Bourg** : aucun accord signé à ce jour. Une importante réunion doit avoir lieu le 28/01. Noté, mais depuis le temps que l'on nous dit : « Ça avance, on va signer la cession de terrains, réunion importante fin décembre ». Mais qu'elle est la pensée profonde de nos élus sur ce dossier ?

**Cimetière** : rappel de ce qui a déjà été dit en réunion de Conseil des 16/03/09 et 28/05 il y a donc bientôt un an, voir ma lettre N°6. Qu'est-ce qui retarde ce chantier ?

**Enfouissement des réseaux** secs au Prieuré et chemin des Moulins : ce sujet lui aussi a été évoqué dès le 16/03/09. Qu'est ce que tu y comprends toi ? Moi pas grand-chose. Nombreux projets sont présentés mais quid de leur réalisation.

**Création d'un local technique** : sujet évoqué lors de la réunion du Conseil du 16/12/09 (voir ma lettre N°9). Je t'avais alors indiqué la différence entre la présentation en séance et la délibération. Aujourd'hui on a une info de plus et pas la moindre. Coût estimé : **300.000€**. Petit à petit on apprend ! Lorsque ce bâtiment sera construit les locaux disponibles, notamment à Mérande, serviraient soit à l'agrandissement de la salle actuelle soit seraient transformés en salles pour les Associations. Bonne idée n'est-ce pas cher ami ?

**Conduites et compteurs d'eau** : des travaux vont être engagés pour supprimer les canalisations en plomb qui existent encore dans le Bourg. Que de rabâchage ! Sujet déjà évoqué dans le bulletin de décembre 2008 ! Mais qu'attend-t-on ? On procéderait aussi au changement de compteurs vieux de 30 ans.

**Rénovation de la Mairie et de la Cure** : sujet en discussion entre le Maire et la Commission des travaux. Lors de la réunion du Conseil du 16/12 on avait cru comprendre que tout le monde n'était pas du même avis. Bizarre n'est-ce pas, encore un sujet abordé par la liste d'opposition lors des élections du 09/03/08. Comme quoi, tu vois cela confirme bien ce que je te disais dans ma 1<sup>er</sup> lettre. Une 2<sup>ème</sup> liste pouvait entre autre apporter des idées !

**Révision du POS** : l'enquête publique est en cours jusqu'au 05/02. Je t'engage à prendre le temps d'aller consulter le dossier et donner peut être ton avis.

**Finances** : dixit le Maire : « Tout va très bien », mais avec la suppression de la taxe professionnelle et ses éventuelles compensations « On ne croit que ce que l'on voit ». Donc : « On fera si on peut ». Cela laisse l'impression d'un bémol de taille par rapport à tout ce qui précède. Ce n'est pas ton avis ?

Le Maire remercie ensuite les commerçants, artisans, viticulteurs, présidents d'associations, le personnel communal et enfin nos épiciers locaux. Il souhaite à tous ses vœux de bonheur, paix et prospérité avant de laisser la parole à ses invités :

**Mme Santais**, Conseillère Générale Maire de Montmélian : qui rappelle que l'année 2009 a été rude au plan social (montée du chômage), économique (difficultés des entreprises), et décevante (échec du sommet de Copenhague). Il faut garder espoir et dynamisme, faire preuve de tolérance, de générosité et faire confiance à l'équipe en place, autour du Maire, qui donne son temps pour le bien être d'Arbin.

**Mr Rinchet**, ancien Sénateur Maire de Montmélian : beaucoup de choses en commun entre Arbin et Montmélian et pas simplement la mondeuse et l'eau. Il se félicite de la contribution intéressante d'Arbin au sein de la Communauté de Communes, ah bon sur quel sujet ? Avant de conclure par ses vœux et une mise en garde : « Il faut toujours avoir de l'avance ». Une intervention qui s'achève dans un brouhaha pas possible, confirmation que l'assistance attendait autre chose !

Comme moi, tu dois te dire et les réalisations 2009 ? Pourtant il y en a eu, dont certaines coûteuses et qui n'ont pas été évoquées dans les séances du Conseil : les travaux à la grande salle des fêtes (dont le résultat au sol n'étant pas top on a dû acheter une auto laveuse pour la modique somme de **3.600€**), achats de congélateur et frigo, nouvelle sono à la salle des fêtes (à moins que ce soit une location au coup par coup ?), coût des travaux de sécurité dans la traversée du Bourg et d'autres encore sûrement. Je pense que si l'on parle de transparence il ne faut laisser de côté aucune dépense.

Comme l'an dernier j'ai quitté la salle au moment de passer à « l'abreuvoir de mondeuse ». Vu le stock de nourriture il y avait certainement de quoi remplir des « barquettes à emporter », voire faire un bon repas le lendemain !

Ainsi file notre argent, cher Albinus, même si certains ne s'en plaignent pas. Combien a bien pu coûter une telle soirée ? Ne me pose pas la question. Cette dépense est noyée dans une ligne budgétaire appelée « fêtes et cérémonies ». Sache quand même que cette ligne est passée de **4 320€** en 2001 à **12 389€** en 2008 avec une pointe à **15 412€** en 2007. Tu comprends mieux pourquoi le Conseil a voté une prévision de **15 000€** pour 2009 ! Attendons de voir les comptes définitifs 2009.

Je conclus en te laissant méditer sur la gestion rigoureuse de nos « chers élus », qui en 7 ans ont réussi à **multiplier par 4** ce type de dépenses. Ne trouves-tu pas qu'à ce prix la convivialité a bon dos ?

Va mondeuse d'Arbin, coule à flots, c'est nous qui régaloons.

Encore bonne année 2010 et à bientôt,

Ton ami Nicolas